

ROUTE

PISTE

VTT

BMX

CYCLO-CROSS

CYCLISME EN SALLE

POLO-VELO

LOISIR

FREESTYLE

VELO COUCHE

**A tous les clubs de BMX et
les pilotes âgés de 17 ou 18 ans**

Rosny-sous-Bois, le 19 Mars 2012

Objet : Section-Pro et catégorie Junior
Réf : 110319/DAS/SD/JN

A tous,

Suite à l'intervention du Président de l'USMC – BMX Les Clayes sous Bois, la CNBMX a été sollicitée pour se prononcer sur la participation de la catégorie Junior sur la Section-Pro lors du Championnat de France.

En effet, les pilotes composants la catégorie Junior pour le Championnat de France sont ceux issues des catégories Elite1, Elite 2 et Junior Challenge et âgés de 17/18 ans.

Aussi, dans un souci d'équité pour tous les pilotes évoluant ensemble lors du Championnat de France, il a été décidé, conjointement avec la DTN et l'ensemble du corps arbitral, que les pilotes de la catégorie Junior n'utiliseront pas la Section-Pro lors du Championnat de France.

Pour les épreuves de la Coupe de France et des Championnats de France, seules les catégories Elite1 et Elite 2 utiliseront la Section-Pro, s'il y'en a une.



Sylvain DUPLOYER
Président de la CN BMX